

Journée européenne



La ville aménage des dispositifs sur les trottoirs pour faciliter la traversée des non-voyants

Niort a été sélectionnée avec 100 autres villes - parmi 700 candidates - pour organiser la Journée européenne des handicapés, le 6 septembre. La Ville et un collectif de plus de 25 associations ont uni leurs efforts mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues... Objectif : faire du 6 septembre une journée de partage.

réjouit Annie Coutureau. " Outre la contribution financière de l'Europe qui en résulte, c'est une grande chance pour les vingt-six associations qui ont répondu présent de se retrouver autour d'une même table avec les partenaires institutionnels. Ce 6 septembre est l'occasion de sensibiliser le plus large public possible aux conditions de vie des personnes handicapées. Mais l'essentiel est de créer un mouvement de mobilisation et de vigilance qui doit se poursuivre au-delà du 6 septembre".

Si le projet de Niort est l'une des initiatives phares de la Journée européenne des handicapés, sa candidature a pourtant bien failli ne pas se faire !

" Nous avons dû aller très vite, car le dossier de candidature nous est parvenu très tard" se rappelle Mady Compain, responsable de l'accessibilité à la Ville. " Je me souviens que la date butoir était le 31 octobre pour présenter un projet au ministère des Affaires familiales, de la santé, de la famille et des personnes handicapées. Françoise Billy, première adjointe au Maire, Annie Coutureau, Jean-Louis Bussonnais, directeur du service Administration



Mady Compain (à gauche) et Annie Coutureau.

générale, et moi avons beaucoup travaillé pour boucler le dossier dans les temps".

Du sport, des PV et un colloque

Début janvier 2003, dans le cadre de l'Année européenne des personnes handicapées, un bus spécialement conçu est parti d'Athènes pour sillonner quinze états membres de l'Union européenne. A son bord, des enfants handicapés, leurs amis et leurs familles. Ce véhicule, qui est passé à Poitiers le 11 mai dernier, achèvera son périple en Italie en décembre 2003. Dans le sillage de ce "bus du

cœur", des milliers d'activités sont programmées dans différentes localités d'Europe.

A Niort, c'est donc le samedi 6 septembre qu'on consacra une journée de partage et d'informations entre personnes handicapées et valides. Elle débutera dans le centre-ville de 8 h à 12 h 30. " Les différentes associations de handicapés nous ont demandé de ne pas interdire la circulation afin que les personnes valides puissent constater les difficultés de tous les instants que rencontrent les personnes à mobilité réduite" explique Annie Coutureau.

Toute la matinée, seront organisées des rencontres sportives entre valides et handicapés. Sous l'impulsion des Maisons de quartier (MCC, MCPT, MCSP), des conseillers municipaux enfants et ados et la Jeune chambre économique silloneront la ville pour apposer des fac-similés de procès-verbaux sur les véhicules qui n'auront pas respecté les emplacements de stationnement réservés aux handicapés. " Les automobilistes avaient fait un effort l'an passé se souvient Mady Compain. Il faut dire qu'il avait été dressé 721 contraventions ! Mais la situation tend à se dégrader à nouveau cette année." L'Association des commerçants niortais distribuera aux commerçants qui se sentent concernés le logo de l'Année européenne des personnes handicapées.

L'après-midi, la Journée européenne des personnes handicapées se poursuivra à Noron. En début d'après-midi, un court-métrage, intitulé " La journée de Daniel" fera office de coup d'envoi. " Il a été réalisé avec l'aide de Vidéo pour tous" raconte

Toujours autant d'incivilité de la part des automobilistes qui ne respectent pas les places réservées aux handicapés.



Depuis que le projet qu'elle a mis en place avec ses collaborateurs a été accepté, Annie Coutureau, conseillère municipale adjointe, déléguée auprès des personnes handicapées et des personnes âgées, ne ménage pas ses efforts et son engagement. " Nous sommes très heureux de faire partie des 100 villes sélectionnées sur 700 candidates" se

des handicapés

Annie Coutureau. *On y suit la journée d'un homme égoïste et inconscient qui se moque totalement des personnes en situation d'handicap. Il va se retrouver confronté à des difficultés qui seront résolues par des personnes à mobilité réduite. Chaque rôle concerné est tenu par un handicapé.*"

A la suite de la projection, de 14 h 30 à 17 h, un colloque rassemblera des intervenants nationaux autour du même thème : l'accessibilité. Ségolène Royal, ancienne ministre des Affaires sociales et des personnes handicapées, et députée des Deux-Sèvres, Vincent Assante, rapporteur au Conseil économique et social, Jean-Louis Garcia, secrétaire général adjoint de la MGEN, Jean-Luc Simon, président du Comité français de coordination de l'année européenne des personnes handicapées, et peut-être un député européen et un délégué interministériel se succéderont à la tribune pour parler certes, de l'accessibilité aux lieux publics, mais aussi aux droits à l'éducation, au travail, aux loisirs, aux commerces...

Un programme des plus intéressants pour cette journée toute particulière du 6 septembre. A noter que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et

que vous pouvez vous faire connaître auprès des organisateurs si vous souhaitez participer d'une façon ou d'une autre à l'organisation de cette journée... ■

Dossier : Jacques Brinaire
Photos : Bruno Derbord

► Renseignements auprès de Mady Compain au 05.49.78.78.85.

► Journée européenne des handicapés le samedi 6 septembre, de 8 h à 12 h 30 dans le centre-ville de Niort et de 14 h à 17 h au Parc des expositions et des loisirs de Noron.



Cette journée doit être l'occasion de sensibiliser le public aux conditions de vie des personnes handicapées.

Commission de sécurité et d'accessibilité :

Les handicapés ont leur mot à dire. C'est une obligation avant tout aménagement ou création d'un lieu qui accueille du public : la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité doit donner son accord aux travaux ou aux aménagements réalisés dans l'établissement au cours d'une visite détaillée des lieux avant ouverture. Cette commission, qui existe depuis le 16 mars 1996, est présidée par le Préfet ou son représentant et comprend des représentants des services Incendie, de la DDE, de la police et du Maire de Niort, et des associations représentatives des personnes handicapées (APF, Adapei et FNATH). "La présence de cette commission représente un grand pas en avant constate Mady Compain. En revanche, il est dommage que, si un problème de sécurité empêche l'ouverture d'un lieu public ou son maintien en activité, ce ne soit pas toujours le cas pour un problème d'accessibilité constaté au cours d'une visite de la commission..."

TROIS QUESTIONS À...

Annie Coutureau

conseillère municipale adjointe déléguée aux handicapés et aux personnes âgées.



Annie Coutureau a pour objectif le bien-être des personnes handicapées.

Vivre à Niort : En quoi Niort est-elle une ville toute désignée pour participer à "la Journée européenne des handicapés"?

Annie Coutureau : Avant tout, il y a une vraie volonté politique du Conseil municipal. La preuve : ma délégation auprès des personnes handicapées. Et puis il y a Mady Compain, responsable de l'accessibilité, que les personnes à mobilité réduite peuvent joindre par téléphone au 05.49.78.78.85. Elle les écoute et leur donne des conseils pratiques. Souvent, c'est le handicap qui est traité mais pas les problèmes des personnes. Mady et moi voulons favoriser la dimension humaine.

VAN: Quels sont les points forts du projet niortais ?

A. Coutureau : C'est de sensibiliser le public le plus

large possible, pas seulement les handicapés, leur famille et leurs amis. Enfin, ce qui est capital, c'est que cette journée marque un début à une collaboration étroite entre toutes les associations. Plus de 25 associations concernées par le handicap unissent leurs spécificités dans l'intérêt de tous. Le travail ne fait que commencer. C'est si rare que nous avons été labellisés action de l'État.

VAN: Quelle serait votre plus belle réussite ?

A. Coutureau : Ce serait la création d'un collectif avec toutes les associations. Mon objectif est le bien-être de chaque personne handicapée, à tout moment, tout endroit, avec elle-même et les autres. La diversité des identités des associations permet de ne laisser quasiment personne sur le bord de la route.